Contenu numérique européen: qualité, accès, utilisation, exploitation, eContentplus. Programme 2005-2008

2004/0025(COD) - 27/01/2005 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

En adoptant la recommandation pour la deuxième lecture de M. Paul RÜBIG (PPE-DE, AT), le Parlement européen a approuvé la position commune sous réserve d'un amendement demandant que l'enveloppe financière prévue pour la mise en oeuvre des actions communautaires soit portée de 135 mios EUR comme proposé par le Conseil à 149 mios EUR pour la période allant du 01/01/2005 au 31/12/2008.